



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**2022**

**DEAL**



# EDITO



**Jean-Michel MAURIN**  
Directeur

C'est avec plaisir et fierté que nous présentons ici les principales actions menées par les équipes de la DEAL en 2022 au service du développement de la Martinique. Tout ne peut être mis en lumière mais c'est bien l'ensemble des agents qui doit en être remercié. Merci notamment pour l'effort d'aller vers les acteurs du territoire et le public (notamment les jeunes) pour partager les enjeux cruciaux d'une véritable transition écologique et énergétique pour une Martinique encore plus belle. Nous comptons bien poursuivre cet effort en 2023.

En portant avec conviction les politiques publiques de transition écologique et énergétique, qui touchent au quotidien des Martiniquais, les équipes de la DEAL ont démontré cette année encore leur capacité à agir et leur souci d'opérationnalité. Ils ont ainsi répondu au mieux et au plus vite aux attentes des territoires dans des domaines divers et complexes que sont l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de l'habitat, la résilience des bâtiments face aux nombreux risques naturels, le déploiement des mobilités durables, la promotion des énergies renouvelables, la gestion de la crise des déchets et la mobilisation des moyens nécessaires.



**Véronique LAGRANGE**  
Directrice adjointe



**Stéphanie DEPOORTER**  
Directrice adjointe

Après deux années pendant lesquelles nous avons su démontrer notre capacité collective à appréhender et à nous adapter à une situation de crise inédite, le retour à un fonctionnement collectif classique fait du bien. Notre capacité d'adaptation me laisse résolument optimiste quant à l'atteinte de nos objectifs collectifs plus que jamais tournés vers les défis de la transition écologique. Notre action doit être fondée sur une double exigence et de dialogue. Ces principes guideront mes échanges avec nos partenaires et avec vous et votre engagement, sur lequel je sais pouvoir compter.

# Sommaire

AGIR EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION URBAINE ET PERMETTRE À TOUS DE SE LOGER.....	5
PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ.....	6
PRÉVENIR LES POLLUTIONS ET LES RISQUES ANTHROPIQUES.....	7
AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DU CLIMAT..	8
CONSTRUIRE DURABLEMENT.....	8
PRÉSERVER LA BIODIVERSITE ET LA RESSOURCE EN EAU.....	9
PRODUIRE, VALORISER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE.....	11
INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN.....	11
MAINTENIR UNE PROXIMITÉ TERRITORIALE.....	12
PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER.....	13
ACCOMPAGNER ET APPUYER AU QUOTIDIEN LES SERVICES DE LA DEAL ET LA DIRECTION.....	14

# AGIR EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION URBAINE ET PERMETTRE À TOUS DE SE LOGER

## La ligne budgétaire unique (LBU), un amortisseur économique pour la filière bâtiment

La LBU a financé la politique du logement social en 2022 à hauteur de **35,3 M€** et injecté directement dans le circuit économique **24,9 M€** de crédits de paiement (paiement effectif).

En effet, la filière bâtiment a été fortement impactée par une double crise mondiale en 2022 (la persistance de la crise sanitaire et la guerre en Ukraine). L'augmentation des coûts de la construction a fragilisé l'équilibre financier des opérations en particulier celles déjà engagées.

### CHIFFRES CLÉS



Dispositif exceptionnel 2022 de compensation des surcoûts de l'Etat pour les porteurs de projets.

**4,7 M€** dont dotation aux bailleurs et opérateurs.

**2,4 M€** l'aide à l'amélioration de l'habitat (AAH) (926 dossiers)

**2,3 M€** construction neuve de logements locatifs sociaux (250 logements).

**1 443** logements ont été financés en 2022 contre **2 253** en 2021. Les baisses les plus importantes concernent la construction neuve (-50,6%) et la réhabilitation et le confortement parasismique de logements locatifs sociaux (-42,64%).

## Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRNU) de la Ville de Fort-de-France entre dans sa phase opérationnelle

Ce partenariat national et local est mobilisé autour de la ville de Fort-de-France pour lancer les chantiers qui permettront une meilleure attractivité résidentielle, la redynamisation économique du centre-ville et la poursuite de l'aménagement des quartiers de Volga Plage et Bon Air.

L'opération d'aménagement de Volga Plage a été engagée avec une contribution de **3 M€** de l'ANRU. Pour le centre de Fort-de-France, l'étude de développement économique du Marché aux poissons a été lancée ainsi que celle de l'opération d'aménagement du boulevard Modock qui vise à amorcer un changement d'image sur la rive droite de la rivière Madame.

Deux projets d'agriculture urbaine dans le périmètre du NPRNU sont lauréats dans le cadre d'un appel à

projets « Quartiers fertiles » lancé par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et sont intégrés à la convention pluriannuelle du NPRNU:

1. la ferme d'agriculture urbaine intégrée portée par l'association YPI-RANGA – Site DESCLIEUX ;
2. le parc agri-urbain de Volga-Plage porté par l'association ADLVP (Agence de Développement Local de Volga Plage).

Résidence reculée - Sainte-Marie©DEAL972



Tableau synoptique des logements financés, mis en chantier et livrés en 2022

Dispositifs de financement	Logements financés	Logements mis en chantier*	Logements livrés*
Construction neuve (logements sociaux)	247	256*	133
Réhabilitation et confortement parasismique / (logements sociaux)	666	56	114
Amélioration des logements des propriétaires occupants (Aide à l'Amélioration de Habitat (AAH))	516	437	366
Accession sociale (logements évolutifs sociaux (LES))	14	20	19

\*inclus logements financés années antérieures

## Le Fonds friches

Dans le cadre des appels à projets 2021-2022, la Martinique a été dotée d'une enveloppe globale de **1 980 500 €** pour les trois éditions du fonds friches.

Les 11 projets lauréats ont été choisis au regard de leur pertinence pour le territoire et de leur maturité opérationnelle :

- **9** projets sont situés à Fort-de-France et représentent **1 315 757 €** injectés par l'État pour revitaliser son tissu urbain et atteindre ses objectifs d'attractivité résidentielle
- **2** autres projets lauréats sont situés à Trinité (ex-CGSS), l'autre au Lamentin (site de l'ancien hôpital).

## Les interventions de l'ANAH en Martinique

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) finance la rénovation énergétique des logements privés via le dispositif MaPrimRénov. La pose de chauffe-eau solaire (962 financés) est de loin le principal poste de rénovation énergétique puis vient en second plan l'isolation des toitures (263 financés). En 2023, le dispositif connaîtra des évolutions pour sécuriser et accélérer le processus de rénovation.

## Les chiffres de la Politique Sociale du logement (PSL)

129 commissions d'attribution de logements sociaux, soit 16 commissions préfectorales et 113 commissions d'attribution de logements (tous bailleurs confondus).

Sur les 1 860 attributions, 329 logements relèvent du quota de l'État, soient 100 logements locatifs très sociaux (LLTS) et 229 logements locatifs sociaux (LLS).

S'agissant du Droit Au Logement Opposable (DALO), 6 commissions de médiation ont analysé les 135 dossiers reçus. La situation de 52 ménages a été

reconnue comme prioritaire au logement au titre du DALO. Courant 2022, 15 d'entre elles ont été relogées dans le parc social et dans le parc privé.

Les chiffres des expulsions locatives ont globalement augmenté sur le territoire. Le nombre d'assignations a augmenté de 20 % (495 assignations en 2022 contre 410 en 2021).

De même, le nombre de commandements de quitter les lieux a augmenté de 60 % (202 en 2022 contre 126 en 2021). Les mesures d'expulsion locative avec le concours de la force publique ont légèrement augmenté en 2022 soit 8 % de plus (85 en 2022 contre 78 en 2021), a contrario les chiffres de validation du préfet pour la concrétisation

de l'expulsion connaissent une légère diminution passant de 64 interventions en 2021 à 41 en 2022.

## Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI)

Le 7 juillet 2022 s'est tenu en présence du Préfet et des représentants de la collectivité territoriale de Martinique (CTM), un séminaire sur le thème de l'habitat indigne en Martinique et les outils (réglementaires, juridiques et financiers) de lutte contre ce phénomène en expansion. Le sujet a été abordé sous différents contours. L'évènement a rassemblé une soixantaine d'acteurs œuvrant dans le domaine de l'habitat (élus, professionnels du secteur social, opérateurs du BTP, services de l'État).



Séminaire LHI©DEAL972

## PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ

Mise en œuvre de la 3<sup>e</sup> phase du plan séisme Antilles avec le COPIL co-présidé par la Mission d'appui aux politiques de prévention des risques naturels (MAPPROM) en mai 2022.

Approbation en juillet 2022 du plan de gestion des risques inondation (PGRI), élaboré en déclinaison de la directive européenne sur les inondations, destiné à prévenir et gérer les risques en définissant les priorités stratégiques sur la Martinique, pour réduire les conséquences des inondations.

Accompagnement financier de la Communauté d'Agglomération Centre Martinique (CACEM) pour le portage de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI), destinée à décliner le PGRI des communes de Fort-de-France et du Lamentin. En 2022, la 1<sup>ère</sup>

phase de diagnostics a été réalisée par la CACEM.

Plusieurs conventions financières relatives au programme d'action de prévention des inondations (PAPI) d'intention de Rivière-Pilote, 1<sup>er</sup> PAPI de Martinique, ont été signées, pour donner à la ville les moyens de poursuivre son engagement dans cette politique.

En parallèle, les investigations et l'accompagnement des sinistrés des grands glissements intervenus en novembre 2020 dans le nord Atlantique se sont poursuivis conformément à l'engagement ministériel « une maison une solution ». Le fonds Barnier a notamment pris en charge :

- l'acquisition de 6 biens d'habitation,
- la réalisation d'études géotechniques

sur plus d'une centaine de parcelles, • le loyer de 37 foyers évacués de leurs logements, dans la limite du plafond de 700 € mensuels.

## Le suivi et l'entretien des rivières

La DEAL a réalisé près de 27 km de travaux d'entretien des cours d'eau (régie et travaux d'entreprises utilisant des moyens mécaniques importants), soit une augmentation notable par rapport à l'année 2021 et environ 12 km de travaux d'élagage et de débroussaillage. Dans la continuité des démarches engagées ces trois dernières années, les protocoles d'intervention des équipes terrain intègrent, dès le montage des projets, la sensibilité du milieu, avec un souci permanent d'efficacité, mais aussi de respect de l'environnement.



Station hydrométrique de Rivière-Salée©DEAL972



Mouvement de terrain -Sainte-Marie©DEAL972

## La lutte contre les sargasses

Depuis 2011, la Martinique comme l'ensemble de l'arc antillais et du bassin caribéen est confrontée à un phénomène d'échouages d'algues sargasses impactant fortement une partie de son littoral.

D'abord épisodiques, les échouages se produisent désormais chaque année, avec une chronicité des risques sanitaires et environnementaux associés, et la nécessité de faire évoluer la gestion de ce nouvel aléa naturel.

Sur 9 ans, le phénomène affecte **78** sites avec un enjeu sanitaire (dont **41** avec un enjeu fort à majeur), correspondant à près de 70 km linéaires du littoral de neuf communes (du Marigot à Sainte-Anne sur la façade atlantique, ainsi que la commune du Diamant pour la façade caraïbe).

Le bilan de l'année 2022 s'inscrit en partie dans la continuité

de projets engagés les années précédentes mais se distingue plus particulièrement, par trois événements notables :

- la décision de création d'une structure unique en Martinique dédiée à la lutte contre les sargasses, annoncée suite au COPIL national extraordinaire du 1er août 2022 par le Ministre délégué chargé des Outre-mer. En concertation avec la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM), cette structure prendra la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) ayant pour membres l'État, la CTM, et les 3 EPCI de Martinique. La mission sargasses de la DEAL est chargée d'élaborer le projet d'organisation et le dimensionnement de ce GIP, dont l'activité devrait démarrer en 2023 ;

- l'attribution d'un budget supplémentaire dans le cadre du fonds exceptionnel d'investissement (FEI) Outre-mer 2022 afin de lutter contre les sargasses. Une aide financière de près de **1,5 M€**

pour la Martinique a permis l'acquisition par les collectivités de nouveaux matériels et engins, ainsi que la mise en place d'un marché expérimental de



Sargasses©Préfecture

collecte en mer, budgétée **1 M€** par an, qui devrait être opérationnel en 2023. La mise en œuvre de ce budget, notifié en octobre, a demandé un travail important de coordination et une grande réactivité de tous les acteurs impliqués.

## CHIFFRES CLÉS



*Second Plan National Sargasses 2, - (publication au mois de mars)*

*36 millions d'euros pour les 4 années de 2022 à 2025*

*→appui financier aux communes et EPCI (collectes de sargasses, de mise en place de barrages, ou d'acquisitions d'engins de collecte (l'État engageant 1 588 k€ sur ces opérations);*

## PRÉVENIR LES POLLUTIONS ET LES RISQUES ANTHROPIQUES

### Les installations classées et les déchets

**55** visites d'inspection d'installations classées pour la protection de l'environnement ont été réalisées en 2022, en intégrant les actions prioritaires nationales ainsi que les priorités locales.

Dans le cadre du plan national de résorption des décharges littorales mis en place début 2022 pour lutter contre les pollutions des océans par les déchets, l'ancienne décharge de l'anse

Charpentier à Sainte-Marie a été retenue pour faire partie des trois premiers sites expérimentaux. Ce projet a été engagé avec l'accompagnement du CEREMA et de la DEAL fin du premier semestre 2022.

**4** commissions de suivi de site (CSS) autour des sites industriels à enjeux se sont réunies.

L'élaboration du nouveau schéma régional des carrières a également été engagée fin 2022.

### Véhicules



## CHIFFRES CLÉS

*39* visites de supervision des contrôleurs en centres de contrôle technique et de centres de contrôle technique

*104* réceptions à titre isolé de véhicules.



iCPE La Mauny©DEAL972





# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LA RESSOURCE EN EAU

## La valorisation de la biodiversité et des paysages

### Extension marine de la réserve naturelle nationale de la Caravelle

La réserve naturelle nationale de la Caravelle, d'une superficie totale de 387 ha, a été créée en 1976 pour protéger, étudier et gérer l'ensemble des richesses spécifiques de ce territoire. Il s'agit d'une réserve exclusivement terrestre comprenant de nombreux habitats pour un nombre important d'espèces, notamment d'oiseaux, dont certains sont endémiques de la Martinique : le moqueur à Gorge Blanche et le Carouge.

Inscrite à la stratégie nationale pour les aires protégées 2030, l'extension marine de cette réserve vise à protéger la baie du Trésor pour son intérêt pa-



Réserve naturelle de la Caravelle©DEAL972

trimonial : intérêt écologique, richesse des milieux côtiers, grande richesse spécifique d'espèces en danger et formations coralliennes rares. Dans cette perspective, la DEAL a procédé à la consultation des acteurs locaux ainsi qu'à l'organisation du 25 avril au 9 mai de l'enquête publique portant sur ce projet d'extension.

**Séminaire Antilles-Guyane « Paysages naturels : vecteurs d'attractivité des territoires »** les 24 et 25 novembre. Il s'est inscrit dans le cadre du réseau paysage Antilles-Guyane constitué des DEAL de Guyane, Guadeloupe et Martinique.

Plus de 40 techniciens, acteurs institutionnels de Martinique, Guadeloupe et Guyane se sont ainsi réunis pour échanger sur les opérations grands sites, l'érosion et le paysage, les enjeux de végétalisation ou le projet d'inscription au patrimoine mondial UNESCO des forêts et volcans du nord de la Martinique.

**Organisation de chantiers de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) avec le régiment du service militaire adapté (RSMA)**

La DEAL a organisé avec ses partenaires (RSMA, CAESM, ONF, etc...) deux sessions de lutte contre la sonde sur le site du cap Salomon aux Anses d'Arlet, en mars et septembre 2022.

La sonde est une espèce exotique envahissante, originaire d'Amérique cen-

trale qui, dans certains milieux naturels menace la biodiversité locale.

Pour chaque session, une trentaine de volontaires du RSMA, ont participé aux opérations d'arrachage et d'évacuation. Ce chantier a également permis de sensibiliser les jeunes à la problématique des espèces exotiques envahissantes et de faire connaître les bons gestes pour éviter leur propagation.

### CHIFFRES CLÉS :

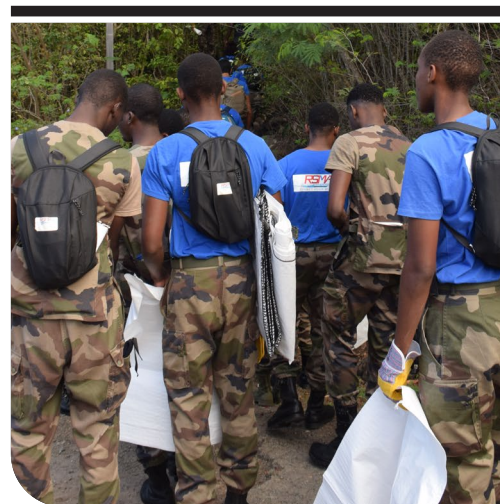


**26 permis CITES** (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) instruits,

**2 autorisations ministérielles au titre des sites classés,**

**8 avis sur des manifestations sportives,**

**7 demandes d'autorisation en espace protégé et 5 dérogations espèces protégées.**



Opération arrachage et d'évacuation avec le RSMA©DEAL972

### Projets :

- Animation avec le Parc naturel régional de Martinique (PRNRM) du projet CHIMAGUA

- Surveillance des chiroptères de Martinique et Guadeloupe (lauréat de l'appel à manifestations d'intérêt lancé au printemps 2022 par l'office français de la biodiversité (OFB),

- Suivi de la mortalité des oursins, étude sur les gîtes de chauve-souris,

- Elaboration d'une stratégie interne sur la prise en compte des tortues marines sur le Domaine public maritime (DPM),

- Animation des plans nationaux d'actions (PNA) tortues marines et iguanes des petites antilles,

- Mise à jour partielle du site internet Observatoire photographique des paysages, finalisation de la thèse sur Cherax Quadricarinatus.

### Le Plan Eau Dom

Le plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement en outre-mer dit plan « Eau DOM » vise à accompagner les collectivités compétentes pour améliorer le service rendu aux usagers en matière d'eau potable et d'assainissement. 13 M€ du plan de relance ont financé le renforcement du suivi du plan Eau DOM avec un accompagnement spécifique des EPCI via une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dédiée pilotée par l'AFD (séminaire de 3 jours de formation collective).

## Animation du comité de l'eau et de la biodiversité et adoption du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027

La DEAL assure l'animation et le secrétariat du comité de l'eau et de la biodiversité : 5 réunions de plénières ont été organisées et animées ainsi qu'une réunion de la commission technique sur le sujet de la ressource en eau.

Entrée en vigueur du nouveau SDAGE 2022-2027 et de son programme de mesure le 20 juin 2022. Le montant du nouveau programme de mesures et son programme opérationnel territorialisé (PAOT) est estimé à **217 M€** dont 60 % sont consacrés à l'assainissement. L'ensemble des actions opérationnelles territorialisées ont été intégrées dans l'outil national de suivi (Osmose).

## Suivi de la qualité des eaux et plan écophyto

→Le nouvel arrêté préfectoral de surveillance des eaux permettra de suivre la qualité des rivières, des eaux souterraines et des eaux littorales et de vérifier le respect des objectifs de bon état fixés par la Directive cadre sur l'Eau (DCE).

→Réalisation du rapportage européen du 3ème plan de gestion (2016-2021)

→Arrêté de délimitation des zones sensibles à l'eutrophisation le 22 décembre 2022

→Suivi et mise en œuvre du Plan écophyto dans les zones non agricoles : diffusion d'un livret d'informations.

## La prévention des effets de la sécheresse

Le préfet a réuni au mois de mars 2022 les collectivités pour dresser le bilan des actions engagées et des financements mis en œuvre à la suite de la

sécheresse de 2020 et préparer le caractère 2022.

Une quinzaine de réunions MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature) en formation sécheresse se sont tenues en 2022 avec un nouvel arrêté sécheresse publié le 26 avril 2022 et limitant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource. Cette sécheresse, levée le 25 juillet, n'a toutefois pas atteint l'intensité de celle de 2020.

## La gestion du domaine public maritime

La DEAL assure l'instruction des différents dossiers relatifs à la délivrance des autorisations d'occupation du Domaine Public Maritime (DPM) parmi lesquelles :

- **49** Autorisations d'Occupation Temporaire du DPM ;
- **3** concessions du DPM en dehors des ports : 3 en cours d'instruction dont le projet d'aménagement de pêche d'intérêt territorial du Vauclin ;
- **2** zones de mouillage et d'équipements légers (Saint-Pierre/Carbet).

Par ailleurs, une dizaine de contrôles/visites sur le DPM ont été menés sur le territoire, hormis les visites spécifiques liées aux contentieux de la Servitude de Passage Piétons sur le Littoral (SPPL).

## La lutte contre l'érosion du littoral

- En partenariat avec le BRGM : instruction du dossier d'enrochement littoral du Carbet sur la RN2, surveillance des différentes plages en érosion : plage du bourg du Carbet, d'une partie du littoral de la ville de Sainte-Marie, plage de anse l'Etang afin de surveiller le mouvement hydrosédimentaire.

## CHIFFRES CLÉS



**500 k€** Fonds de l'agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF)

→ Lutte contre l'érosion du littoral



Erosion du littoral@DEAL972

- signature de l'arrêté préfectoral portant modification de la servitude de passage piéton du littoral de Sainte-Luce, le 3 juin 2022 ;

- réalisation de l'étude de recharge de la plage de l'îlet Madame

- valorisation des études « Imaginez le littoral de Demain » à travers la réalisation d'un documentaire, présentant plusieurs intervenants (élus, habitants, associations, experts etc.)

- Le décret du 29 avril 2022 prévoit la liste les différentes villes concernées par l'érosion du trait de côte : vaste chantier en cours

## L'exercice de la police de l'eau

### L'assainissement

- Mise à jour de la liste des vidangeurs agréés : **1** nouvel agrément, **6** renouvellements, **2** retraits ;
- **3** contrôles de vidangeurs agréés dont une opération COLDEN (Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale) réalisée conjointement avec la gendarmerie en septembre 2022 ;
- **5** contrôles de stations de traitement des eaux usées et le traitement de plusieurs plaintes.

### Les travaux en contact avec le milieu marin

- Délivrance de l'autorisation environnementale de la liaison sous-marine 20 000 volts entre Fort-de-France et Les Trois-Ilets ;
- Instruction du dossier d'extension du bassin du port de plaisance d'Étang Z'abricot à Fort-de-France.

Les prélèvements en eaux de surface et en eaux souterraines : Instruction du dossier d'autorisation environnementale relatif à l'augmentation des prélèvements des forages de Coeur Bouliki à Saint-Joseph et réalisation de 4 contrôles des prélèvements pour l'eau potable.

Travaux en rivières : instruction du dossier du nouvel ouvrage de franchissement de la rivière Blanche à Saint-Joseph au droit de l'usine de traitement de l'eau potable.

## PRODUIRE, VALORISER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE

Les données et les nombreux référentiels géographiques capitalisés par la DEAL sont mis à disposition par Géo-Martinique dont la DEAL anime le comité technique sur des thématiques très pointues

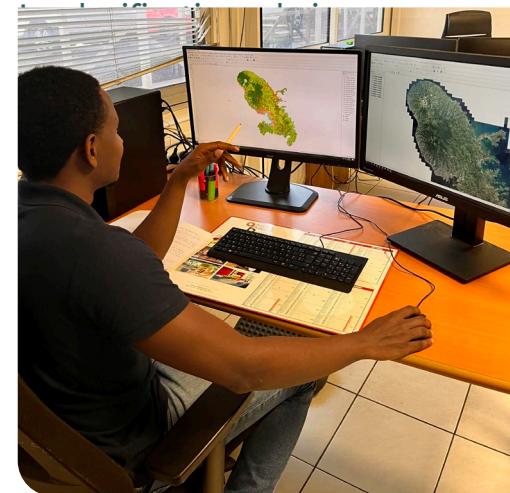
La DEAL propose les principales données géographiques qu'elle produit sous la forme de WebMapping (carte interactive CARMEN), permettant à tous les citoyens de consulter et télé-

charger ses données.

Il met à disposition près de 200 données qui se sont enrichies encore cette année : périmètres d'opérations de réhabilitation de logements (RHI, OPAH, ORT, ...), valorisation de l'occupation du sol à grande échelle (OCS GE)

La DEAL a lancé une étude de mise en place d'une plateforme d'observatoire du foncier afin de valoriser dans

un premier temps les données actuellement disponibles dans les bases de données dont elle dispose. Par ailleurs, une étude spécifique de recensement des friches est initiée en collaboration avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et l'établissement public foncier local (EPFL) notamment.



Rudy LAMON, géomaticien de l'unité SIG@DEAL972

## INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'AMENAGEMENT URBAIN

### La planification urbaine

- **5** PLU (plan local d'urbanisme) en cours d'élaboration: Diamant, Macouba, Sainte-Anne, Ducos (dont le PLU a été annulé avec un retour au Plan d'Occupation des Sols le 31/08/2021) et Rivière-Pilote ;
- **14** PLU en révision dans le cadre de leur mise en compatibilité avec les lois Grenelle et ALUR;
- **8** modifications et révisions allégées. Le Géoportail de l'urbanisme s'étoffe peu à peu au gré des approbations des documents :
- **34** communes inscrites ;

- **28** communes sont connectées sur les 29 qui doivent verser leurs documents ;
- **26** PLU numérisés et publiés (soit 1 de plus qu'en 2021) ;
- **7** servitudes publiées (sites classés inscrits, sites naturelles, PPRT, PPRN et sols pollués)
- les **3** EPCI sont connectés : CAESM, CACEM et Cap-Nord ;
- les **3** ScoT sont publiés.

### Le Nouveau Conseil aux Territoires

Le conseil aux services et aux porteurs de projet a porté sur :

- La mise en œuvre d'une procédure d'accompagnement des bureaux d'études en « phase amont » des projets ;
- La participation aux groupes de travail « paysage » et à l'avant-projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables ;
- L'accompagnement des démarches NPNRU.
- Les ICPE - Projets d'installation de micro-centrales de production électrique, fermes éoliennes, station de transfert d'énergie par pompe à turbine.



Sainte-Anne@DEAL972

## Pour une mobilité plus durable

### Les mobilités actives

#### CHIFFRES CLÉS



**850 000 €** plan de relance : Réalisation de connectivités piétonnes de proximité sur les communes

- 469 756 € du Lamentin
- 161 445 € Robert
- 170 000 € Saint-Esprit
- 50 000 € la CACEM.

Les projets devront être terminés au 31 décembre 2023.

### Les mobilités collectives

**Appel à projets transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux** : la Collectivité Territoriale de Martinique / Martinique Transport a été lauréate pour l'extension des lignes du TCSP à hauteur de **22 M€** et la CACEM à hauteur de **210 k€** pour la création d'un pôle d'échange multimodal à dynamique urbaine et écologique à l'échelle intercommunale autour d'un appontement pour navettes maritimes au port de plaisance de la ZAC

de l'Étang Z'abricots. Dans ce cadre, la DEAL a contribué pour le compte de l'État à l'organisation de la concertation préalable locale et a participé aux réunions publiques organisées par la Commission Nationale des Débats Publics (CNDP). Les travaux des projets devront démarrer avant la fin 2025 pour rester éligibles à la subvention.



Piste cyclable intercommunale de Ducos@SOGES

## MAINTENIR UNE PROXIMITÉ TERRITORIALE

### Maintenir une proximité territoriale

L'appui aux services constitue la mission première des deux unités territoriales, qui interviennent sur de nombreuses missions transversales (Aide à l'Amélioration de l'Habitat, constructions illégales, bornages, accessibilité) et sur des missions propres : Application du Droit des Sols, fiscalité de l'urbanisme, application de la réglementation de la publicité extérieure et appui aux territoires.

### Le contentieux de l'urbanisme

- 105 visites de terrain diligentées pour contrôle avec :
- 88 procès-verbaux dressés et/ ou traités par la DEAL au titre des infractions au code de l'urbanisme
- 65 affaires appelées en audience par le tribunal judiciaire de Fort-de France dont 32 affaires jugées et 33 affaires renvoyées ou encore en délibéré
- 4 dossiers de demandes de régularisa-

tion ont fait l'objet d'un avis en 2022.

L'année 2022 aura par ailleurs été marquée par la réalisation d'une séance d'information/formation à destination de l'ensemble des communes de la Martinique. Cette journée organisée en partenariat avec la magistrate en charge du traitement des infractions relevées au titre du code de l'urbanisme a permis de rappeler le rôle prépondérant du maire dans la lutte contre les constructions il-



Anse des galetst@DEAL972

licites et de présenter les différents outils à sa disposition pour conduire ses missions de police.

Activités Unité Territoriale	Accessibilité	ADS <sup>1</sup>				Contrôles		Bornage	CONSTRUCTIONS ILLICITES			Fiscalité
		ÉTAT	RNU <sup>2</sup>	AVIS CONFORME	CLUB ADS	AAH <sup>3</sup>	LES <sup>4</sup>		Visites terrain	Rapports de visite	PV	
NORD	136	37	23	47	1	637	24	15	20	3	4	897
SUD	69		320	210		427	21	12	24	0	6	921

1.ADS : application du droit des sols

2.RNU : règlement national d'urbanisme

3.AAH : aide à l'amélioration de l'habitat

4.LES : logement évolutif social

# PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER

## L'application de la réglementation des transports

### Le contrôle des transports

Les chiffres clés du contrôle sur route

- **99** opérations de contrôle, contre 141 en 2021 ;
- **529** véhicules contrôlés sur route, contre 286 en 2021 ;
- **97** véhicules en infraction, contre 54 en 2021 ;
- **199** d'infractions, contre 138 en 2021.



Contrôle des transporteurs©DEAL972

Les infractions liées à la réglementation sociale européenne (temps de conduite et de pause) et à la réglementation des transports (défaut d'inscription au registre des transports, absence de la copie conforme de la licence à bord du véhicule) représentent la grande majorité des infractions (70%). Elles sont en baisse de 12% par rapport à 2021, évolution liée en partie à la récente adaptation locale de la réglementation relative aux temps de

conduite et de repos. Les infractions liées à la RSE ne représentent plus que 11% de l'ensemble. Cette adaptation validée par un arrêté préfectoral du 7 février 2022 a répondu à une demande très ancienne de la profession pour tenir compte des contraintes propres au territoire (absence d'aires de repos, congestion routière...)

Contrôle en entreprise : **9** contrôles ont été ouverts en 2022, **3** ont été clôturés, les autres sont en cours de clôture.

### La gestion du registre des transports

À travers ces fonctions du registre et du contrôle, la DEAL exerce une réelle activité de gestion du secteur des transports et en assure la régulation économique.

- **914 entreprises au registre** : dont 567 en transport routier de marchandises (TRM), 339 en transport routier de voyageurs (TRV) et 8 en activité de commissionnaire de transport ;
- **69 inscriptions au registre courant 2022** : dont 37 en TRM, et 32 en TRV. Plus de la moitié de ces inscriptions correspond à des créations nettes d'entreprises génératrices d'emplois et de valeur ajoutée pour le territoire ;
- **51 entreprises radiées du registre courant 2022**
- **35 mises en demeure**

### La délivrance des attestations de capacité professionnelle

- **105** attestations de capacité transport routier délivrées en 2022 contre 179 en 2021, soit :

- 36 diplômes Transport lourd
- 19 diplômes Commissionnaire de transport
- 50 diplômes Transport léger

**Fait marquant** : Création de la commission locale du transport public particulier de personnes (CLT3P). Cette création traduisant un engagement pris par l'État au sein de l'atelier transport suite aux mouvements sociaux de fin 2021, constitue un excellent espace de gouvernance du secteur et d'échanges avec les professionnels concernés.

### CHIFFRES CLÉS



**19 M€** de demandes d'agrément pour l'aide fiscale aux départements Outre Mer :  
→ **49 dossiers ont été instruits**

### L'éducation routière

- **121 établissements d'enseignement**
- **9 907 passages** à l'examen pratique B (véhicules légers) contre 8857 en 2021, soit une augmentation de près de 14% de passages à l'examen par rapport à 2019 qui est l'année d'avant la crise sanitaire. Il s'agit probablement d'un rattrapage ;
- **49,91 %** de réussite en première présentation,

En Martinique, 9 établissements ont satisfait à fin 2022, au cahier des charges défini pour la labellisation « qualité de la formation au sein des écoles de conduite ».

### La politique de sécurité routière

#### Déploiement du programme radars tourelles

Démarrage de la 2<sup>ème</sup> phase du programme radars tourelles : remise en état du parc de radars détruits et le remplacement de deux radars d'ancienne génération (Fort-de-France et Rivière-Salée).

Cette phase 2 du programme radars tourelles qui devrait porter le nombre d'équipements à environ 42, a vocation à permettre l'exercice de la fonction leurre qui se traduira par la mobilité des 23 modules de contrôles existants, à l'intérieur des 42 tourelles prévues, procédé qui incitera l'automobiliste à une prudence permanente et accrue. Elle répond à la fois à l'exigence de sécurité routière et de maillage du territoire.

#### Les chiffres de la sécurité routière

Augmentation de tous les indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés) à l'exception des tués en légère baisse : 28 tués contre 29 tués en 2021 (dont 15 usagers de deux roues).

15 projets sont en cours de financement concernant les grands enjeux locaux de sécurité routière tels que les usagers de 2RM, le partage de la route, les pratiques addictives (alcool, produits stupéfiants, la vitesse...). Une attention particulière a été portée sur le caractère innovant des projets (réalité virtuelle, visibilité des cyclistes, scénarios...) , sur la variété des modes de diffusion du message à destination de publics variés (jeunes, sportifs, seniors, motards, personnes en difficultés...) et sur l'émergence de nouveaux partenaires.

La MAP est constituée de 6 pôles (18 agents dont 5 A, 10 B et 3 C) et d'un pôle juridique par intérim depuis septembre (5 agents dont 1 A, 3B, 1C) assurant des missions très variées : appui au pilotage de la structure, comptabilité, marchés publics, communication, documentation, promotion du développement durable, gestion de crise, sécurité et prévention, assistance sociale, gestion des contentieux, des enquêtes publiques et de commissions en charge d'émettre des avis sur des projets environnementaux ou de risques technologiques ou sanitaires.

La mission d'appui au pilotage occupe ainsi un rôle stratégique, au plus proche de la direction en contribuant à la définition des orientations de la structure et au contrôle de leur mise en œuvre : projet de service, dialogue de gestion, politique de recrutement, conduite du changement.

Elle a également un rôle important d'interface avec le secrétariat général commun. L'installation du SGC en 2022 a été complexe et la MAP joue un rôle essentiel dans la création et l'amélioration des processus de fonctionnement commun.

## CHIFFRES CLÉS



- Organisation de 4 stages citoyenneté ;
- 6 enquêtes publiques, 51 commissions gérées, 42 contentieux ;
- Appui à l'organisation des élections professionnelles ;
- Organisation de plusieurs événements majeurs : journée de convivialité interne, journée de la résilience, journée des associations, journée d'accueil des nouveaux arrivants ;
- Refonte du site internet de la DEAL ;
- Revue de la maquette Chorus DT avec mise en place d'une charte des déplacements professionnels ;
- 12 marchés notifiés ;
- Mise à jour du plan de sécurité incendie et organisation d'un exercice d'évacuation incendie ;
- Mise en place d'un tableau de suivi des effectifs en ETPT de la RZGE avec atterrissage au 31/12/2022 ;
- Publication de 2 lettres internes ;
- 25 créations graphiques ;
- Reprise d'archives de plusieurs niches (EPAJ/MAP/SLVD).



Journée nationale résilience@DEAL972



Journée des associations@DEAL972



Rencontre DEAL et étudiants@DEAL972



Eco-quartier jardin agri urbain@DEAL972





**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Martinique**

B.P.7212 - Pointe de Jaham  
97274 SCHOELCHER CEDEX

Tél : 0596 59 57 00

**[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr)**